Informations de base

2005/2622(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le développement et le sport **Subject** 4.10.13 Sports	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
30/11/2005	Débat en plénière		
01/12/2005	Décision du Parlement	T6-0464/2005	Résumé
01/12/2005	Résultat du vote au parlement		
01/12/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2622(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0340/2005	14/11/2005	
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0341/2005	14/11/2005	
Proposition de résolution		B6-0633/2005	30/11/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0464/2005	01/12/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2005)5015	15/12/2005	

Résolution sur le développement et le sport

2005/2622(RSP) - 01/12/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution commune du Parlement européen (regroupant les avis du PPE-DE, du PSE, du groupe ALDE, des Verts/ALE, du groupe des GUE /NGL et de celui de l'UEN), sur le développement et sport, le Parlement se félicite que les Nations unies aient déclaré 2005 comme l'**Année internationale du sport et de l'éducation physique**.

Reconnaissant les fonctions éducative et sociale du sport et son importance pour la promotion des valeurs sociales de coopération, de tolérance et de solidarité, le Parlement réaffirme que le sport est aussi un vecteur important de développement. Les projets sportifs peuvent constituer des moyens transversaux permettant d'accroître les capacités d'éducation, de santé, de prévention du VIH/sida, d'instauration de la paix et de lutte contre l'exclusion sociale, de prévention de la violence, des inégalités, du racisme et de la xénophobie.

Par conséquent, le Parlement invite la Commission à envisager de soutenir des programmes et des projets de développement fondés sur le sport et de réserver des crédits à cette fin. La Commission est appelée à prévoir une étude sur les résultats des projets qui ont été réalisés par des organisations de développement et des organisations sportives sur le développement et le sport et à élaborer des programmes destinés à accroître les connaissances et l'expérience des professeurs d'éducation physique en matière de développement à travers le sport.

Il invite également le Conseil à intégrer explicitement le sport et le développement dans les politiques nationales visant à réduire la pauvreté, et demande au Conseil et à la Commission de coopérer avec les instances sportives nationales et internationales afin d'atteindre ces objectifs. Il incite également les instances sportives à lancer des initiatives de partenariat et des projets de développement compatibles avec l'enseignement dispensé à tous les niveaux scolaires afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et demande qu'une attention particulière soit accordée à l'accès des personnes handicapées aux activités sportives.

Il demande aux organisateurs d'événements sportifs internationaux et aux partenaires financiers d'investir dans les collectivités locales des pays en développement afin de favoriser par ce biais le développement et le sport.

Á la faveur d'un amendement oral présenté par Jana **HYBÁŠKOVÁ** (PPE-DE, CZ), le Parlement reconnaît le plein droit des femmes de participer librement aux sports et encourage une participation accrue des femmes en matière de sport et de développement. Il appelle en outre à la formation des journalistes afin de mettre un terme aux stéréotypes, à la discrimination et au racisme dans les commentaires sportifs.

Dans la foulée, le Parlement se félicite du prochain Sommet mondial sur l'éducation physique qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2005 à Magglingen, en Suisse.